



Réengagement de contrat sans avenant

Par **chamalow33_old**, le **07/06/2007** à **11:16**

bonjour, je suis abonnée depuis septembre 2003 au service de Numéricable pour recevoir la télévision, l'internet et le téléphone. initialement mon contrat portait sur une durée de 12 mois, avec une certaine offre de télévision. en téléphonant hier au service client, pour demander les modalités de résiliation, j'ai appris qu'ils avaient changé cette offre télévision en novembre 2006 et qu'ils m'avaient réengagé pour 12 mois du fait que je ne m'étais pas manifesté. pourtant, je n'ai reçu aucun avenant au contrat, je n'ai jamais donné mon accord pour quoi que ce soit et surtout je n'ai jamais été informé!! que puis je faire pour résilier avant novembre 2007? ont ils le droit de me réengager si je ne signe rien? merci d'avance pour votre réponse. cordialement, aurore.